



**Archevêché
d'Aix & Arles**

Aux prêtres

Aix-en-Provence, le 15 mars 2021

Chers amis,

Certains d'entre vous m'écrivent pour me faire part de leur étonnement à la suite de mon courrier concernant les offices de la semaine et plus particulièrement de la veillée pascale. Ils me sollicitent pour que je fasse la démarche de demander une dérogation.

Qu'ai-je fait ?

Après avoir pris acte de la décision du président de la CEF de ne pas demander de dérogation, je me suis tourné vers la sous-préfète qui m'a dit qu'il ne pouvait pas y avoir de dérogation pour Pâques - comme il n'y en aura pas pour le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Je me suis tourné ensuite vers Mgr Aveline pour que nous tentions une démarche auprès du préfet. Il me répond après avoir consulté son conseil épiscopal et son conseil presbytéral qu'il a décidé de ne pas demander de dérogation. Pour quelles raisons ? On peut penser que ce n'est pas le moment de le faire : au moment où le taux d'incidence demeure élevé, où les nouvelles hospitalisations augmentent ainsi que les entrées en réanimation ; au moment où certaines voix autorisées (Axel Khan par exemple) demandent un nouveau confinement pour en finir une bonne fois avec le virus, il serait sans doute mal venu de demander une dérogation. Il n'est d'ailleurs par invraisemblable que le gouvernement décide un confinement là où l'épidémie progresse. Il nous faut donc, hélas, nous résigner.

J'ai demandé à la Fraternité Missionnaire Diocésaine de proposer un schéma de célébration familiale à vivre en soirée, les jeudi, vendredi et samedi saints pour toutes les familles qui ne pourront pas venir aux célébrations paroissiales dans la journée (avant le couvre-feu). Pour la vigile pascale, comme les saintes femmes, nous nous lèverons avant l'aurore, quand il fera encore nuit, et nous irons auprès du tombeau vide, à la rencontre du Christ Ressuscité.

En ce lundi, la Parole du prophète nous invite à la joie : « *Je vais recréer Jérusalem, dit le Seigneur, pour qu'elle soit exultation et que son peuple devienne joie. Je trouverai ma joie dans mon peuple* ». Que le Seigneur trouve en nous sa joie et que par l'intercession de saint Joseph, il fasse de nous des témoins audacieux de l'espérance que nous donne la foi en la Résurrection.

Soyez assurés de ma prière fervente, en profonde communion avec vous, pour que la semaine sainte et la fête de Pâques combent votre âme de pasteur.

Bien uni à vous sur le chemin de l'Église vers le matin de Pâques.

† Christophe Dufour
Archevêque d'Aix-en-Provence et Arles